



CH-3003 Berne, OFT- zr

Aux destinataires
conformément à la liste de distribution

Référence du dossier: scd / BAV-511.3-00001/00003/00006/00002/00008/00005
Notre référence: IN-zr/scd
Traité par : Daniel Schärer
Berne, le 18 décembre 2018

**Développement des Prescriptions suisses de circulation des trains PCT ¹ (R 300.1 – 300.15)
Consultation des milieux intéressés (anciennement consultation informelle) sur les
adaptations prévues dans le cadre du cycle de modifications 2020 (A2020)**

Mesdames, Messieurs,

Les projets de modifications des PCT A2020 sont prêts pour la consultation des milieux intéressés. Ils sont le fruit de la collaboration de spécialistes des entreprises ferroviaires et de l'Office fédéral des transports.

Les thèmes traités, les mesures à prendre de même que les analyses et les solutions (projets de prescriptions) figurent dans les documents suivants :

Projet partiel **PP1 « Leuchtturm FDV »**

Proposition pour un nouveau champ d'application et une nouvelle structure des PCT pour une mise en œuvre lors d'un prochain cycle de modifications.

Projet partiel **PP2 « STI OPE »**

Modifications des PCT en rapport avec la reprise de la future directive européenne STI Exploitation et gestion du trafic.

¹ RS 742.173.001



Projet partiel **PP3 « Thèmes spécifiques aux PCT »**

Thème 3.1 – Signaux, mouvements de manœuvre, circulation des trains, circulation avec caméra

Thème 3.2 – Travaux sur et aux abords des voies

Projet partiel **PP4 « Systèmes de contrôle de la marche des trains et de signalisation »**

Thème 4.1 – ETCS

Thème 4.2 – Contrôle de la marche des trains pour la voie métrique et étroite (ZBMS) :

L'OFT renonce à reprendre la thématique ZBMS dans les PCT dans le cadre du cycle de modifications 2020. Ceci est dû au fait que le développement est actuellement en cours et que les documents de base n'ont à ce jour pas atteint un niveau satisfaisant.

Projet partiel **PP5 « Installations de sécurité »**

Thème 5.1 – Dérangements

Thème 5.2 – Exigences d'exploitation relatives aux installations de sécurité

Vous pouvez consulter les projets de prescriptions et les informations relatives aux modifications sur le site internet de l'OFT www.bav.admin.ch/ → Actualités → Consultations → Débats consultatifs de l'OFT → Développement des Prescriptions de circulation des trains PCT A2020.

Vous y trouverez les documents ainsi qu'un formulaire pour les prises de position. Veuillez utiliser ce formulaire pour vos demandes de modifications en formulant des propositions de texte concrètes et motivées.

Les thèmes ayant des interfaces entre les PCT et les DE-OCF² ont été traités de manière globale. Pour des raisons de procédure, la consultation des milieux intéressés pour les DE-OCF suit plus tard (2^{ème} et 3^{ème} trimestre 2019).

Si malgré tout des remarques en rapport avec les PCT devraient en résulter, vous avez la possibilité de les annoncer jusqu'au 30 juin 2019.

Nous vous prions d'adresser vos prises de position par courriel au plus tard d'ici au **12 avril 2019** à l'adresse suivante :

[WeiterentwicklungRegelwerke@bav.admin.ch](mailto>WeiterentwicklungRegelwerke@bav.admin.ch)

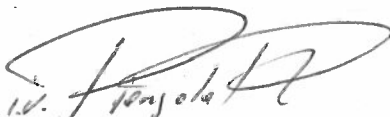
Une fois les prises de position évaluées et les projets de texte finalisés, la promulgation des PCT A2020 est prévue en décembre 2019 avec une entrée en vigueur au 1^{er} juillet 2020.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de notre parfaite considération.

Office fédéral des transports

Division Infrastructure

Division Sécurité



Anna Barbara Remund, Sous-directrice
Division Infrastructure



Dr. Rudolf Sperlich, Sous-directeur
Division Sécurité

² Dispositions d'exécution de l'Ordonnance sur les chemins de fer; RS 742.141.11

Annexes :

- listes de distribution (2)

Par courriel à :

-

Interne par pointeur à :

-